



Conseil économique et social

Distr: Limitée
13 mars 2002

Français
Original: Anglais

Commission des stupéfiants
Quarante-cinquième session
Vienne, 11-15 mars 2002

Projet de rapport

Rapporteur: Jaroslav **Stepanek** (République tchèque)

Additif

Débat thématique: créer des partenariats pour lutter contre le problème mondial de la drogue

A. Déroulement du débat

1. À ses [...] séances, tenues le(s) [...] mars 2002, la Commission a examiné le point 3 de son ordre du jour, intitulé "Débat thématique: suite donnée au Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution, adopté par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire: a) renforcement des programmes d'activités de substitution durables, y compris les activités de substitution à titre préventif, dans le cadre de la coopération internationale; enseignements tirés des meilleures pratiques et des données d'expérience concernant diverses régions, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, d'autres organismes des Nations Unies et des programmes d'assistance technique bilatérale; et b) viabilité des programmes d'activités de substitution aux fins de l'élimination ou de la réduction notable des cultures illicites de plantes servant à fabriquer des drogues: coopération internationale et cadre politique, y compris engagement sur le long terme, destinés à favoriser: i) l'élimination de la pauvreté; ii) l'accès aux marchés; iii) les actions menées en vue de réduire la demande de drogues illicites; iv) l'action répressive en complément aux activités de substitution; v) la protection de l'environnement; méthodes comparées et expérience acquise dans diverses régions". Deux groupes d'experts ont été créés et chargés, l'un, d'examiner le point 3 a) et l'autre, le point 3 b). La liste des experts de chacun de ces groupes figure à l'annexe II du présent rapport.



B. Délibérations

2. Les experts ont présenté diverses conceptions et méthodes touchant les activités de substitution, fondées sur les enseignements qui ont été tirés des expériences réalisées sur le plan national. Ils ont défini des principes clefs susceptibles de contribuer au renforcement des activités de substitution durables. Les experts et les délégués ont constaté que la viabilité comportait de nombreux aspects. Au cours des discussions, ils ont opéré des distinctions entre viabilité économique, sociale, politique et écologique. La Commission s'est également penchée sur des questions comme l'importance des services sociaux, le rôle de la société civile, le renforcement des capacités institutionnelles sur les plans national, régional et local, la volonté politique de contrôler les drogues et l'engagement financier à long terme.

3. La Commission a constaté que les zones de cultures illicites avaient des traits communs: elles étaient souvent sous-développées, manquaient d'infrastructures et de services et étaient habitées par des communautés marginalisées et pauvres. Dans certains cas, le gouvernement du pays n'exerçait qu'un contrôle partiel sur ces zones; on a signalé les problèmes occasionnés par l'insécurité qui y régnait. La présence de groupes criminels et de leurs liens éventuels avec le terrorisme a également été évoquée.

4. On s'est accordé à penser que l'engagement politique et le soutien des autorités nationales au contrôle des drogues étaient essentiels pour le succès et la viabilité des activités de substitution. Les pouvoirs publics devraient participer au processus de mise au point des activités de substitution et les soutenir par des programmes de développement agricole et/ou rural. Un cadre institutionnel devrait exister à tous les niveaux (national, régional et local) afin que les résultats obtenus par les activités de substitution perdurent. Plusieurs intervenants ont souligné le rôle capital de l'engagement des chefs religieux et d'autres personnalités en faveur de ces activités.

5. Tous les intervenants ont confirmé l'importance de la pleine participation des communautés locales aux activités de substitution. Ils ont considéré que la création chez ces communautés du sentiment d'être partie prenante à ce processus était un facteur déterminant pour la viabilité de ces activités. D'autres termes clefs employés pendant les discussions ont été "autodétermination" et "pouvoir d'action". Des exemples ont été donnés qui montraient le rôle décisif joué par des institutions de la société civile devenues des partisans zélés des activités de substitution. On a également évoqué la nécessité de trouver un équilibre entre le soutien à apporter à la collectivité afin qu'elle s'approprie le processus et y participe, d'une part, et le renforcement des capacités des institutions gouvernementales de l'autre.

6. La Commission a reconnu qu'il fallait tenir compte dans les activités de substitution des conditions socioéconomiques spécifiques de ceux qui cultivaient des plantes dont on tire des drogues illicites. Il n'existait pas de modèle unique d'activités de substitution car il fallait les adapter aux conditions nationales, régionales ou même locales spécifiques et tenir compte des ressources disponibles. Plusieurs experts ont souligné que les activités de substitution ne consistaient pas simplement à remplacer les cultures, mais à mettre en place une économie licite et une infrastructure sociale. On a déclaré que pour éliminer les cultures illicites, il ne

fallait pas s'attacher seulement à l'agriculture, mais aussi aux moyens de créer des emplois non agricoles, par exemple dans le tourisme.

7. De nombreux représentants ont souligné la nécessité d'intégrer des activités de substitution aux activités d'atténuation de la pauvreté; on n'avait pas toujours réussi à atteindre les groupes vulnérables et marginalisés avec les activités de substitution, et en ne reconnaissant pas le rôle de ces groupes on avait souvent affaibli l'efficacité et la viabilité de ces activités. D'autres représentants et experts ont souligné qu'il était essentiel d'atténuer la pauvreté et de travailler au développement économique et social pour lutter contre l'abus des drogues et que l'instauration de systèmes économiques et l'instauration de la protection sociale devaient aller de pair.

8. On s'est accordé sur la nécessité de s'assurer que les services de répression parviennent à réduire de façon durable les cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites. Il fallait planifier l'assistance au développement durable, y compris dans le domaine des activités de substitution, en étroite coordination avec ces services. Un expert a déclaré que les activités de substitution ne devaient pas dépendre de l'élimination préalable des cultures illicites, et qu'il ne fallait pas non plus réduire ces cultures avant que les éléments licites des stratégies de subsistance aient été suffisamment renforcés. Certains représentants ont estimé que sans la menace d'une arrestation ou de l'élimination forcée des cultures, on ne réussirait pas à imposer des activités de substitution; d'autres ont parlé de la nécessité d'instaurer d'abord un climat de confiance et de coopération.

9. Plusieurs représentants ont évoqué la nécessité d'orienter les activités de substitution vers le marché, lorsque l'on retenait les nouvelles plantes à cultiver ou les nouveaux produits à exploiter, il fallait tenir compte de toute la chaîne de production et avoir mis en place les conditions élémentaires pour qu'elle soit viable. Certains représentants ont estimé que la question de l'accessibilité des produits des activités de substitution aux marchés internationaux devait être prise en considération; Certains intervenants ont dit qu'il fallait qu'il existe une réelle demande pour ces produits, car on ne pouvait les subventionner indéfiniment. D'autres ont signalé qu'il était important de créer des conditions propices à l'investissement privé, de cultiver des plantes vivaces, et de perfectionner les techniques de production agricole.

10. On a fait observer que le contrôle des drogues était une responsabilité partagée et mondiale demandant une coopération internationale plus étroite, et l'on a mentionné plus spécifiquement des organisations multilatérales et des institutions internationales de financement comme la Banque mondiale, qui pouvaient jouer un rôle de plus en plus grand.

11. Il a été estimé essentiel de disposer d'un appui financier soutenu pour implanter les activités de substitution avec succès. Plusieurs représentants ont demandé que soient mis en place des mécanismes financiers novateurs à cette fin. Estimant qu'il fallait employer de façon rentable les crédits disponibles limités consacrés à ces activités, un représentant a suggéré de réduire les frais généraux. Certains représentants ont dit que la réduction des cultures de cannabis en Afrique ne bénéficiait que d'un appui très limité.

12. On a jugé important que les activités de substitution soient entreprises dans le cadre d'une approche intégrée du contrôle des drogues et de la planification à long terme. Cette approche devrait notamment prévoir la réduction de la demande et de

l'offre de drogues illicites. On a aussi estimé essentiel que les activités de substitution soient intégrées à la planification nationale du développement, y compris la planification de l'assistance au développement. L'Afghanistan a été pris comme exemple de pays où les activités de substitution devaient faire partie de l'ensemble des efforts de développement et de reconstruction. Plusieurs représentants ont fait observer qu'un développement global avait des aspects sociaux, économiques et environnementaux; il fallait tenir compte de la viabilité environnementale, en s'attachant à préserver et à utiliser plus rationnellement les ressources naturelles.

13. Certains intervenants ont souligné l'importance des activités de substitution entreprises à titre préventif dans l'éventualité d'un déplacement des cultures illicites. Les activités de substitution de ce type portent sur le développement économique, la préservation de l'environnement, l'infrastructure physique, l'infrastructure sociale (services), la prévention de l'abus des drogues, la réduction de la demande de drogues illicites et la répression.

14. On a insisté sur la nécessité de surveiller et d'examiner en permanence les programmes d'activités de substitution. Il fallait aussi que les projets comportent systématiquement un mécanisme de surveillance et d'évaluation et que l'évaluation tienne compte non seulement des indicateurs de l'impact économique, comme le revenu, mais aussi des indicateurs sociaux, comme les conditions de vie.

15. Certains représentants ont déclaré que si la valeur des activités de substitution avait été reconnue, leur potentiel n'avait été exploité que partiellement. Il fallait s'attacher à préciser les leçons qui en avaient été tirées et les bonnes pratiques qui s'en étaient dégagées. Les organisations internationales et nationales devaient envisager de consacrer des crédits plus importants à la constitution progressive d'un savoir et de capacités en matière d'activités de substitution.

16. On a formulé une proposition prévoyant l'évaluation thématique par le PNUCID des activités de substitution. Cette évaluation porterait sur les programmes d'activités de substitution exécutés dans le monde entier par des organismes nationaux ou internationaux. Elle porterait aussi sur l'impact de ces activités et permettrait de déterminer les pratiques et les conditions les plus favorables à leur efficacité. Les États Membres devraient décider du mécanisme propre à cette évaluation.
